

Image not found or type unknown



Installation d'un interphone

Par **krystyne**, le **22/04/2011** à **20:00**

Bonjour,
je loue un rez de villa depuis 2 ans;
ma propriétaire, qui vit au dessus, veut fermer le portillon que j'utilise (elle m'interdit d'utiliser le portail qui est pour elle) et y installer un interphone car elle ne supporte pas que les personnes qui viennent me voir entrent directement sans sonner avant!!
a-t-elle le droit de le faire?
si oui, a t'elle le droit de me demander de participer aux frais?
merci, de votre réponse
krys

Par **mimi493**, le **22/04/2011** à **21:20**

oui, elle en a le droit
non, elle ne peut pas vous le faire payer